Le Courrier du Parc

2 600 exemplaires - N°97 - 1er trimestre 2022

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

P 202053
Bureau de dépôt Arlon 1

© Thomas Meunier - Marais de Grendel

Sommaire :

Rendez-vous du Parc : que vous réserve 2022 ? .. 2
Chroniques d'un cours d'eau globe-trotteur.....4
Le bilan 2021 des projets nature du Parc.....5
L'année 2021 en quelques chiffres.....6
Augmenter la biodiversité à Attert : vos idées !.....7
Les mares d'Attert.....8

Le bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :

Voie de la Liberté 107 à 6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

Retrouvez-nous sur facebook

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Rédaction & relecture : Clément Authelet, Maxime Doffagne, Adrien Holleville, Sylvie Hubert et Martin Lepage.

Mise en page : Nathalie Druart

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Parc naturel DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Avec le soutien de :

Commune d'Attert

Wallonie environnement SPW

Rendez-vous du Parc : que vous réserve 2022 ?

Les Rendez-vous du Parc

L'équipe a planché sur le programme afin de vous proposer une fois par mois un Rendez-vous avec la nature sous toutes ses formes.

Certains sont encore à confirmer. Le programme est donc susceptible de changer.

Les inscriptions, obligatoires, se font via un formulaire en ligne, par mail ou par téléphone **(063 22 78 55)**.

Inscrivez-vous à notre newsletter pour ne rien rater (voir page accueil site *www.pnva.be*)

Mercredi 23 février à 20 heures

Conférence sur les batraciens

Le mois de février est le moment idéal pour en apprendre plus sur les batraciens et le danger qui les guette durant leur migration du site d'hibernation vers le site de reproduction.

Inscription : *martin.lepage@attert.be*

Samedi 26 mars à 10 heures

Atelier taille des fruitiers

Le Parc organise un atelier taille autour des différents fruitiers qui sera animé par Benjamin Cerisier, chargé de mission de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie en charge des vergers conservatoires de Wallonie.

Si vous avez envie d'en savoir plus sur comment bien tailler vos arbres fruitiers, rendez-vous le 26 mars à 10 h au verger conservatoire à Post.

Participation aux frais : 3 €

Inscription : *adrien.holleville@attert.be*

Mercredi 30 mars à 20 heures

Conférence sur les loups

Le loup est à nos portes ! Que faut-il en penser ? Par sa prédation, le loup peut façonner nos paysages. Mais est-ce que nous allons lui laisser suffisament d'espace pour cela ?

C'est Vincianne Schokert qui viendra répondre à nos questions sur cette espèce emblématique. Spécialiste du comportement du loup, elle travaille actuellement à l'université de Liège et pour le réseau loup.

Inscription : *adrien.holleville@attert.be*

Samedi 23 avril à 10 heures

Atelier greffage de pommier

En avril, période idéale pour la greffe des pommiers, le Parc vous propose un atelier greffe au Moulin de Nobressart avec Pierre Linster, expert en la matière.

L'atelier se fera le 23 avril à 10 h. Vous pouvez vous inscrire auprès d'Adrien : *adrien.holleville@attert.be*. Participation aux frais : 1 € par porte-greffe.

Mercredi 29 juin à 19 heures

Balade sur les plantes et les fleurs des champs

Partez en balade avec nos chargés de mission qui partageront avec vous leurs connaissances.

Une façon de mieux apprécier la nature ordinaire de notre environnement.

Mercredi 28 septembre à 20 heures

Spectacle *La lumière broie du noir*

Durant ce seul-en-scène un électricien parle de sa rencontre avec une étoile. Tout en réparant un réverbère il va raconter l'histoire d'une luciole invisible, d'un arbre qui a recouvert une ville, d'amoureux perdus dans une brume étrange ou encore d'une tornade d'insectes qui dévaste tout. Chaque histoire, à mi-chemin entre le conte et le fantastique, raconte les effets de la lumière artificielle sur la biodiversité et le manque d'accessibilité du ciel étoilé.

Mercredi 26 octobre à 20 heures

Conférence sur la photo nature

Venez à la rencontre d'un photographe nature afin de partager avec lui sa passion.

Mercredi 30 novembre à 20 heures

Les films amateurs du FINN

Comme chaque année, nous vous proposons la projection des films amateurs retenus au Festival International Nature Namur.

Balades nocturnes dans la vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise

Cela fait maintenant 26 ans que la commune d'Attert collabore avec les communes luxembourgeoises de Ell, Beckerich, Redange et Préizerdaul. Cette collaboration ne se limite pas aux pouvoirs publics. De nombreuses associations travaillent ensemble. C'est le cas des syndicats d'initiative et de l'asbl d'millen de Beckerich qui proposent depuis 2017 des balades en soirée. En 2022, trois dates ont été retenues.

Guide au top, groupe mi belge, mi luxembourgeois et la lune au rendez-vous pour la première balade qui a eu lieu à Beckerich en janvier sur le thème de la contrebande.

Si vous avez raté la première balade, deux autres rendez-vous sont proposés :

Le vendredi 18 mars à 20 h, le SI d'Ell propose une balade au départ du chalet AGGL situé à Colpach-Bas et ayant pour thème « Saint-Patrick'day » (renseignements : F. Bintener 00352 621 21 08 18 ; *frank.bintener@ses-eau.lu*)

Le troisième rendez-vous est donné par le SI du Val d'Attert le vendredi 22 avril à 18 h au départ de la salle du Cothurne à Attert (6 km) (renseignement: J. Coibion 063 23 62 88, *jules.coibion@skynet.be*).

Tarif: 5 € pour les adultes et 3 € pour les enfants donnant droit à une collation à mi-parcours et à une boisson en fin de parcours. À chaque fois les départs sont groupés.

La balade du 22 avril sera suivie pour les amateurs de musique d'un conte musical, « Sacrée gamine », interprété par les jeunes de micro et mini-Chœur en portée (10 € qui seront reversés au profit du Télévie).

Bien évidemment, pour ces balades, il faudra prévoir des vêtements chauds et de bonnes chaussures de marche.

Cette initiative est encadrée par le Parc naturel qui assure l'animation de la collaboration transfrontalière et est soutenue par les cinq communes de la Vallée.

Chroniques d'un cours d'eau globe-trotteur

Un bassin hydrographique est un territoire où les eaux de surface s'écoulent dans un même cours d'eau. La limite entre deux bassins versants est appelée ligne de partage des eaux.

La Vallée de l'Attert constitue en elle-même un bassin versant. La plupart des eaux de pluie qui tombent sur la commune et ruissellent sur les surfaces imperméables rejoignent le cours d'eau le plus proche qui se jette ensuite dans l'Attert. Cette eau peut transiter par un cours d'eau intermédiaire avant de se jeter dans l'Attert, mais y finira d'une manière ou d'une autre.

À Attert, nous sommes à la limite de la ligne de partage des eaux du bassin du Rhin. Au sud de la commune, la ligne de partage des eaux passe par Thiaumont, Tattert, le Beynert puis Bonnert. Au nord elle suit la N87 depuis la Corne-du-bois-des-pendus en passant par Heinstert jusqu'à l'ouest de Nobressart où elle bifurque vers le sud pour rejoindre Thiaumont. Le bassin hydrographique de l'Attert est entouré du bassin hydrographique de la Semois au sud et de la Rulles au nord. Ces deux bassins appartiennent au bassin hydrographique de la Meuse contrairement à l'Attert qui appartient au bassin du Rhin.

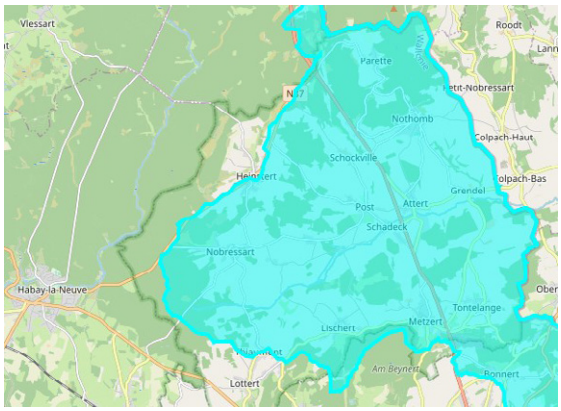

Mais que se passerait-il si nous suivions l'eau de l'Attert, une fois la frontière franchie ? Nous vous proposons un voyage à travers 4 pays d'Europe où nos eaux apprendront 4 langues et visiteront des plus petits villages inconnus jusqu'aux grandes villes médiévales. Plongez avec nous dans l'Attert pour un voyage de 800 km.

Tout commence à Thiaumont, à proximité de la rue de l'Eglise. L'Attert voit le jour dans un petit étang qu'elle quitte pour traverser nombre de prairies pâturées avant d'arriver au premier hameau qu'elle traversera : Luxeroth. Elle poursuit ensuite sa route vers Schadeck, passe sous la Nationale 4, puis traverse Attert, son village homonyme. La frontière se rapproche à mesure que nous avançons vers la réserve naturelle du marais de Grendel. En passant à proximité, elle récupère les eaux du marais où poussent les saules rampants, les violettes des marais et les comarets. Elle passe alors sa première frontière, signalée par la borne frontière numéro 134. Elle poursuit ensuite sa route parmi les prairies pâturées jusqu'au village de Ell, puis Redange, Reichlange, Everlange et Useldange. Là elle coule en contrebas du château d'Useldange (ou plutôt de ses ruines) qui la surplombe depuis plus de 8 siècles. Vient ensuite Boevange-sur-Attert qui nous confirme que nous suivons toujours le bon cours d'eau. Nous poursuivons en traversant Bissen avant d'arriver finalement à Colmar-Berg connu pour son château, résidence de la famille grand-ducale. Les habitants d'Attert peuvent donc se vanter d'avoir un point commun avec la famille grand-ducale : habiter le long de la même rivière. Ce voisin de marque est également le dernier que connaitra l'Attert avant de se jeter dans l'Alzette.

Et après l'Alzette, que se passe-t-il ? Vous le découvrirez dans la prochaine édition du Courrier du Parc. Encore de nombreuses villes, réserves naturelles et confluents restent à découvrir.

Mais que retenir de cette histoire ? Dans un bassin versant, toutes les eaux de ruissellement convergent vers un même point. Cette notion est fondamentale dans la lutte contre les pollutions de nos cours d'eau. Une molécule toxique qui ruissellerait et se retrouverait dans n'importe quelle rivière de la commune finit sa course dans l'Attert. Elle se retrouve alors concentrée avec toutes les autres molécules accumulées par toutes les autres rivières de notre territoire. Et les sources de pollution sont nombreuses : pesticides utilisés négligemment, médicaments non-ramenés à la pharmacie, fosses septiques mal calibrées, cuves à mazout percées, plastiques flottants, etc.

Ensemble en agissant tous correctement, nous protégeons ces 38 km de l'Attert qui coule de Thiaumont jusque Bissen. Et la vie à ses côtés n'en est que plus agréable.

Pont de Bissen : By Andrepaul - Own work, CC BY-SA 3.0

Le bilan 2021 des projets nature du Parc

Restaurer et préserver la biodiversité est l'un des objectifs stratégiques majeurs du plan de gestion 2015-2025 du Parc naturel. Plusieurs actions sont de ce fait menées chaque année pour restaurer, maintenir ou développer des conditions favorables aux espèces animales et végétales et à leur habitat permettant ainsi d'obtenir un réseau écologique efficient.

Et les projets n'ont pas manqué en 2021 !

Promouvoir les vergers chez les habitants

Une action mise en place depuis plus de 20 ans, mais qui remporte toujours autant de succès est bien sûr la distribution de plants lors de la Semaine de l'arbre. Cette année, ce sont **plus de 160 pommiers et pruniers**, qui ont été distribués. Vu le nombre de réservations, une quarantaine de fruitiers ont dû être ajoutés à la commande initiale. Aussi depuis 2 ans, la réservation préalable permet d'étaler la distribution sur la matinée et évite ainsi une trop grande affluence dès l'ouverture. Cela nous permet de respecter au mieux les mesures sanitaires. Cette action est importante pour l'équipe du Parc, car elle permet aux habitants du territoire de tendre toujours plus vers l'autosuffisance alimentaire.

Remettre en forme les vergers communaux

Le Parc naturel a également profité de cette livraison pour remplacer les arbres fruitiers qui étaient morts dans les vergers communaux. Et pour éviter de répéter ce remplacement dans les prochaines années, un plan de gestion a été conçu avec Diversifruits pour la remise en forme des vergers communaux, qui manquaient quelque peu d'entretien. Ce plan de gestion se traduira par un apport de compost aux pieds des arbres et par des tailles plus régulières pour enlever à la fois les rejets et pour permettre aux fruitiers d'avoir un bon développement en hauteur. En outre, un budget conséquent a été alloué par le Parc naturel à la pose de clôtures dans le verger conservatoire et dans le verger Maya à Post pour permettre le pâturage par des moutons. Ces derniers valoriseront mieux l'herbe que la fauche qui se faisait auparavant une fois par an. Cela permettra également de diminuer la présence de campagnols dans les vergers qui s'attaquent aux racines des arbres fruitiers. Et vers la mi-juillet, les moutons partiront pour permettre aux habitants des environs de récolter librement les fruits aux pieds des arbres.

Aménager des zones de lisières forestières étagées et diversifiées

Fin 2021, le Parc naturel a contribué à la plantation de **1 200 m de lisières forestières**. Ces lisières étagées, d'une largeur d'une dizaine de mètres, sont composées d'une quinzaine d'espèces de plantes de tailles différentes, comme le sureau et l'aubépine qui dépassent rarement les dix mètres, mais aussi le tilleul et l'Alisier torminal qui peuvent eux dépasser vingt mètres. Cette action permettra d'augmenter la biodiversité de nos forêts en augmentant la diversité des sources de nourriture pour les animaux par les productions futures de fruits et de graines, mais aussi de nectar pour les pollinisateurs. Ces lisières forestières étagées sont des aménagements écologiques simples et efficaces pour protéger l'intérieur des peuplements forestiers aux risques de chablis, en atténuant la puissance des vents.

Un de ces peuplements forestiers fera partie d'un dispositif expérimental du Centre de Développement Agroforestier de Chimay (CDAF) afin de tester l'impact des différentes préparations du sol. Ce peuplement sera constitué de Chêne sessile, de Douglas et de Mélèze d'Europe.

Ces projets « nature » permettront par ailleurs de réaliser des actions sur les autres axes de mission du Parc naturel. Par exemple, pour le pâturage des vergers, des panneaux explicatifs seront posés durant l'année 2022 pour sensibiliser les passants sur les atouts du pâturage. Cette action permettra aussi d'encourager le développement de l'économie locale en faisant appel aux moutons d'un jeune éleveur de la commune qui se lance depuis peu dans cette activité.

L'année 2021 en quelques chiffres

1 **barrage flottant** installé sur l'Attert pour sensibiliser les riverains aux déchets flottants charriés par le cours d'eau.

3 **nichoirs à cincle plongeur** installés sur l'Attert pour améliorer l'accueil de cette espèce discrète de nos cours d'eau.

3 **Visites et diagnostics d'exploitations** par un expert, Konrad Schreiber agronome à l'IAD, spécialiste des sols vivants.

7 **agriculteurs suivis** dans le cadre du projet de réduction d'usage des produits phyto-sanitaires « Générations Terre ».

8 **macarons** en pierre de lave placés dans différents villages du Parc naturel pour la campagne **« Ici commence la mer »**. La campagne sensibilise la population wallonne à ne rien jeter dans les avaloirs, les toilettes et les éviers. En effet, une partie de ces déchets ainsi évacués se retrouvent trop souvent dans la nature car les infrastructures ne sont pas prévues pour les gérer. Un avaloir le long de la voirie est prévu exclusivement pour récolter les eaux de pluie ! Pas question d'y déverser eaux usées, peintures, huiles, ou même divers déchets solides.

11 **km de cours d'eau inventoriés, 85 nouveaux points noir encodés**. Les points noirs sont des atteintes aux cours d'eau qui nuisent à sa qualité, à sa faune, à son écoulement, etc. La photo prise ici représente une évacuation d'étang abîmée qui empêche l'écoulement correct du cours d'eau et limite la faune aquatique dans ses déplacements. L'autre image représente une clôture mal placée, qui n'empêche pas l'accès du bétail au cours d'eau. La terre mise en suspension par le piétinement du bétail colmate les frayères et l'érosion de la berge est accélérée.

12 **bâches de communication** mises en place le long de parcelles agricoles. 6 sensibilisant au jet de déchets dans les champs des agriculteurs et 6 mettant en avant les efforts des agriculteurs participant à la réduction phyto.

25 **actions de communication « agricole »** : 10 envers les agriculteurs et 15 envers les riverains. Abordant des sujets tels que l'importance et l'intérêt des couverts végétaux, la floraison des céréales, les essais réalisés par les agriculteurs, etc.

30 **parcelles suivies** de façon hebdomadaire afin d'observer l'apparition de maladies ou d'insectes ravageurs. Participation aux réseaux d'observations et d'avertissements du centre pilote de recherche sur les céréales ainsi qu'à celui sur le colza.

35 **activités du mercredi après-midi** (Mercredis Nature). Les jeunes inscrits participent chaque semaine à une activité de découverte de la nature, une visite d'un site naturel, un bricolage, parfois avec des intervenants externes spécialisés. Photo : cueillette de champignons cet automne.

43 participants à la représentation du **spectacle Bleu grenouille** mis en place dans le cadre du projet Interreg Itinérance Aquatique.

168 **espèces animales ou végétales identifiées lors des sorties de terrain**. L'identification et l'encodage dans notre plateforme permettent d'améliorer les connaissances botaniques, entomologiques et ornithologiques du territoire du parc. Elles servent également à des suivis à plus large échelle d'espèces migratrices comme la grue cendrée ou le milan royal. L'expansion des populations d'espèces exotiques envahissantes est également surveillée grâce à cette attention portée lors de nos visites de terrain.

180 **participants au Grand Nettoyage de Printemps** pour rendre la commune plus propre et faire réfléchir les pollueurs.

356 **participants** aux 10 **rendez-vous du Parc** abordant divers thèmes : visio-diffusion du film *Kiss The Ground*, visio-conférence sur l'agro-écologie, conférence sur le fonctionnement et la vie du sol, greffage, conférence de Konrad Schreiber sur l'agriculture et les pesticides, conférence sur l'agriculture de conservation, projection du film documentaire *La vie est dans le pré*, aide à la plantation, nuit des chauves-souris, films amateurs du Festival International Nature Namur

900 **hectares ont bénéficié d'un suivi particulier** (environ un quart de la surface agricole utile de la commune d'Attert). Une dizaine d'essais de réduction phyto ont été pratiqués chez les agriculteurs du projet avec visite de ces derniers par des agriculteurs ET des riverains.

1 107 **enfants ont participé à** 63 **animations scolaires**. Différents thèmes ont été abordés pour faire découvrir aux jeunes la nature et ses enjeux : la vie des rivières, le cycle de l'eau, les déchets, l'alimentation durable, les oiseaux, les chauves-souris, les arbres et la forêt.

Augmenter la biodiversité à Attert : vos idées !

La nature vous intéresse ? Vous avez des idées en faveur de l'environnement et la nature (plantations, soutien aux pollinisateurs, protection d'espèces, zones humides, sentiers et chemins, sensibilisation…) ?

La Commune a de nouveau l'opportunité de faire financer des projets en faveur de la nature : ce sont en effet 12.000 euros qui peuvent être sollicités auprès de la Région wallonne via l'appel « BiodiverCité » qui regroupe maintenant les PCDN, le plan Maya et la Semaine de l'arbre.

Deux possibilités :

→ **Envoyez vos idées de projets concrets** à Adrien Holleville (tél. : 063 22 78 55 ou adrien.holleville@attert.be)

→ **Participez à la réunion d'information et consultation du 7 mars 2022 à 20 h** à la maison communale d'Attert. Cette rencontre vous permettra de **mieux connaître les actions de la commune en faveur de la nature et de travailler sur différentes idées de projet pour la biodiversité**. Elle sera animée par l'équipe du Parc naturel et la Fondation Rurale de Wallonie. Réservez votre place auprès de Adrien Holleville dès que possible ! (tél. : 063 22 78 55 ou adrien.holleville@attert.be)

La Commune, avec le Parc naturel, a déjà sollicité cette subvention en 2021 et trois projets seront financés cette année :

✓ **L'aménagement du verger communal de Nothomb** pour y faire pâturer des moutons (pose de clôture, portail…), afin de poursuivre l'objectif d'amélioration de la gestion des vergers communaux. Ce projet au verger de Nothomb consistera aussi en l'aménagement des contours du verger en y rajoutant un potager partagé, un compost collectif, un hôtel à insectes, des haies, des bandes fleuries… Le pâturage se fera par une race locale de mouton menacée : l'ardennais tacheté.

✓ **L'achat d'outils de jardinage pour l'école ESVA** afin d'entretenir le potager de l'école.

✓ **L'achat de plants de haies** pour la distribution de la **Semaine de l'arbre** en novembre 2022.

Les mares d'Attert

Jadis, les mares étaient principalement creusées par l'homme en vue de stocker l'eau et pour servir d'abreuvoir au bétail. Ces techniques ont disparu dans la première moitié du XX^{e} siècle avec l'arrivée de l'eau courante. La nature a alors inéluctablement investi les lieux, comme à sa grande habitude.

Une mare est, à elle seule, un véritable paysage foisonnant de vie ! Elle accueille de nombreuses espèces animales et végétales formant à cet endroit une chaine alimentaire complète.
Cette dernière débute par des algues unicellulaires comme les diatomées qui oxygènent l'eau grâce à la photosynthèse, en passant par de petits crustacés et mollusques. Ceux-ci sont eux-mêmes consommés par des libellules et demoiselles ainsi que par des amphibiens comme le triton crêté, une espèce rare mais bien représentée dans la région d'Attert. Le sommet de la chaine alimentaire peut ici être représenté par le héron cendré ou la grande aigrette, deux oiseaux échassiers bien connus de nos régions.
D'autres visiteurs peuvent y être repérés avec de la chance et de la patience. C'est le cas du chevreuil venant timidement s'abreuver au plan d'eau ou d'un hérisson passant par ici pour boire ou se baigner.

Malgré la valeur de ce monde à découvrir absolument et son utilité pour notre agriculture, les mares ont fortement disparu de nos campagnes. C'est pourquoi de nombreux agriculteurs agissent pour les préserver et en créer de nouvelles.

Il faut savoir que le projet Life intégré, en cours sur le territoire du Parc naturel jusqu'au mois d'août 2022, vous aide gratuitement à réaliser ce type d'aménagement.
Cette initiative européenne est là pour vous conseiller dans la mise en œuvre et pour vous aider à décrocher les aides financières possibles venant de la Région wallonne. En effet, lorsque vous avez une mare répondant à certains critères en milieu agricole, vous pouvez actionner une MAEC (mesure agroenvironnementale et climatique) qui vous donnera accès à 100 € par mare et par an pour vous encourager à la maintenir en bon état. De plus, si vous vous trouvez en zone Natura 2000 ou sur un site de grand intérêt biologique, le coût de la création d'une mare peut être remboursé à 100 %.

Si vous désirez en savoir davantage, contactez Clément Authelet, chargé de mission « Life intégré BNIP » au Parc naturel de la Vallée de l'Attert.

Gsm : 0491/39.72.02 | Email : c.authelet@pndg.be

© Olivier Oswald